



## **Communiqué de Presse**

Pour diffusion immédiate

### **INJECTER 100 MILLIONS EN SERVICES DE SOINS À DOMICILE : EST-CE SUFFISANT ?**

Montréal, 17 novembre 2020 – L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) souhaite féliciter M. Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services Sociaux ainsi que Mme Marguerite Blais, ministre des Aînés et des Proches aidants pour une nouvelle enveloppe budgétaire de 100 millions supplémentaires destinés aux services de soins à domicile.

Bien que 65 millions serviront à augmenter les heures de services de soutien à domicile et que 35 millions permettront d'augmenter de 1,75\$ de l'heure le salaire des auxiliaires aux services de santé et des travailleurs gré à gré, la répartition des 65 millions qui bonifieront les services aux soins et au maintien à domicile, n'est pas claire.

Nous craignons que l'important écart de salaire entre les auxiliaires aux services de santé et les préposés aux bénéficiaires, favorise un exode des auxiliaires aux services de santé vers le système public de la santé.

Dans ce cas, les entreprises d'économie sociale en aide à domicile (EESAD) peineront à retenir et à recruter les employés nécessaires afin de rencontrer l'augmentation des besoins en services de soins à domicile. Cette augmentation de salaire accordée est à notre avis insuffisante, souligne Pierre Lynch, Président de l'AQDR.

Nous trouvons que cette mesure n'est pas adéquate pour faire face aux besoins des proches aidants même si on prévoit leur offrir plus d'heures de répit et que les membres de la famille sont maintenant admissibles aux chèques emploi-service.

Avec le vieillissement de la population et l'augmentation des demandes de services pour les soins et le maintien à domicile, nous souhaitons que le Gouvernement du Québec élabore une politique pour y faire face, alignée sur les besoins croissants prévisibles et assortie d'un plan d'action à moyen et long terme.

### **À propos de l'AQDR**

Depuis 41 ans, l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées est présente dans la société québécoise pour défendre les droits des aînés et faire entendre leur voix. L'AQDR regroupe tout près de 25 000 membres dans 40 sections dans les 16 régions administratives du Québec.

### **Pour informations et entrevues médias :**

Michelle Dunn, Responsable des Communications  
AQDR Nationale  
514-935-1551 poste 228